

Catalogue des Formations 2011



Organisation et financements de l'innovation par l'intermédiaire de projets collaboratifs

S o m m a i r e

Informations générales.....	3
Intervenants.....	3
Supports	4
Programme détaillé/Séminaires sur site.....	5
Les séminaires.....	6
Paysage et logique des aides publiques à la Recherche, Développement et Innovation.....	6
Montage de projets européens du 7 ^{ème} PCRD.....	7
Construction optimale du budget d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD.....	8
Accord de consortium des projets financés par la Commission européenne.....	9
Atelier de conception et de rédaction d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD.....	10
Management de projets du 7 ^{ème} PCRD.....	11
Le programme FUI : le programme des pôles de compétitivité.....	12
Accès aux nouveaux dispositifs du financement de la coopération territoriale européenne (Ex-INTERREG).....	13
Le programme ISI : Innovation Stratégique Industrielle.....	14
Programmes/Tarifs.....	15
Bulletin d'inscription.....	16



Gérard BRUGAL est expert évaluateur, rapporteur et négociateur auprès de la Commission européenne. Professeur à l'Université Joseph Fourier à Grenoble, il a été impliqué dans de nombreux projets internationaux du G7-G8 et de la Commission depuis 1985. Il est consultant au sein de VITAMIB et a été membre de nombreux comités scientifiques en France et à l'étranger. Comme responsable d'équipe de recherche et animateur de nombreuses collaborations avec l'industrie pendant vingt ans, il a construit une expérience de terrain permettant de faire bénéficier les porteurs de projets et les personnels administratifs d'une expérience culturelle et pratique qui tient compte des contraintes d'organisation de la recherche publique et privée et de l'obligation d'intégrer rapidement les nouvelles perspectives de l'agenda de Lisbonne.

I N T E R V E N A N T S

Olivier de BARDONNECHE est professionnel du management de projet depuis 1999. Il a participé au montage et au management opérationnel de nombreux projets du 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} PCRD, programme INTERREG, programme Europaid. Au cours de ces 10 années de terrain, il a acquis une grande expérience des projets collaboratifs et des interactions spécifiques à un consortium européen. Il maîtrise les outils et bonnes pratiques nécessaires à la conduite réussie d'un projet.



Emmanuel est consultant chez VITAMIB depuis 2003. Il met en oeuvre des prestations de services liées au montage et au pilotage de projets innovants, à la gestion de la propriété intellectuelle et de la valorisation auprès d'organismes publics de recherche et PME. Il assiste également les partenaires lors de l'élaboration de consortiums et intervient auprès des services administratifs et financiers dans la mise en place des bonnes pratiques de management adaptées aux projets collaboratifs.

Xavier FABRE est ingénieur dans le domaine des TIC. Il est consultant confirmé et est impliqué dans de nombreux projets collaboratifs nationaux et européens (4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} PCRD, INTERREG, FUI, EUROSTARS, FEDER, FEADER) depuis 1999. Xavier FABRE est intervenant extérieur auprès du Master 2 "Carrières juridiques internationales et européennes" de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble pour le module "Montage et gestion de projets collaboratifs internationaux". Il a monté et géré des projets et des réseaux nationaux et européens dont certains grands projets de plus de 50 partenaires avec des subventions communautaires allant de 1 à plus de 30 M d'euros. Il a construit une expérience de terrain permettant de maîtriser le jeu des acteurs régionaux du développement territorial.



Nicola GIANINAZZI est ingénieur en Santé-Environnement et possède un DESS en Management de projet de R&D. Après avoir mené une mission auprès du Ministère de l'environnement au sein d'un projet de l'OCDE, Nicola GIANINAZZI a intégré VITAMIB comme consultant. Au sein de l'équipe, il assure le montage et le management de projets et de réseaux nationaux et européens (notamment 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} PCRD, EUROSTARS et ISI) et anime des sessions de formation. Nicola GIANINAZZI est également intervenant externe auprès du Master 2 "Carrières juridiques internationales et européennes" (Université Pierre Mendès France, Grenoble).

S U P P O R T S

DIAPOSITIVES



- ◆ Les séminaires et ateliers sont présentés en français et s'appuient sur des diapositives en anglais ou en français afin d'établir sans ambiguïté les liens avec les documents de référence des programmes concernés.

CAHIER DE SÉMINAIRE



- ◆ Chaque participant reçoit un cahier de séminaire comportant copies couleurs de toutes les diapositives utilisées et disposées afin de pouvoir leur associer des notes manuscrites. Il comporte un annuaire actualisé de ressources Web en lien avec chaque thématique.

DIAGNOSTIC DE PROPOSITION DE PROJET



- ◆ Les participants "porteurs de projets" pourront décrire leurs idées dans une fiche projet communiquée confidentiellement à VITAMIB, dix jours avant le séminaire. Cette fiche sera analysée par nos consultants et les recommandations seront discutées avec le porteur de projet au cours d'un entretien privé parallèlement au séminaire.

EVALUATION ET QUALITÉ



- ◆ Chaque séminaire est évalué individuellement par les participants au moyen d'un formulaire rempli de façon anonyme. Ces fiches d'évaluation sont utilisées pour améliorer en permanence la qualité de nos prestations.



P R O G R A M M E D É T A I L L É S É M I N A I R E S S U R S I T E

Des séminaires et ateliers peuvent être organisés sur le site de votre institution (privée ou publique). Le programme détaillé est modulable en fonction de vos besoins.

Pour toute demande spécifique, n'hésitez pas à contacter Nicole Brochier.

Tel : 04 86 110 180
Email : nbrochier@vitamib.com

Une
journée

Paysage et logique des aides publiques à la Recherche, Développement et Innovation

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- Définir les activités de RDI au regard des références institutionnelles (Manuel de Frascati) ;
- Mieux connaître le nouveau cadre juridique national et européen des aides publiques à la RDI ;
- Comprendre l'articulation entre les stratégies nationales et européennes des pôles de compétitivité ;
- Acquérir une méthode pour identifier les guichets de financements appropriés à chaque cas ;
- Anticiper ses attentes en matières d'aides publiques, fixer ses objectifs et connaître ses obligations ;
- Identifier les nouveaux réseaux porteurs en conservant son cap ;
- Comprendre et éviter les principales causes d'échecs.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée concerne un public large et notamment :

- Les acteurs de la recherche publique ou privée ;
- Les acteurs de l'innovation dans les TPE, les PME et les grandes entreprises ;
- Les personnels des organismes régionaux et nationaux, publics ou semi-publics, qui interviennent dans l'attribution des aides publiques à la RDI.

CONTENU DE LA JOURNÉE

Introduction :

Recherche, Développement et Innovation : Qu'est-ce que c'est ? Qui est impliqué ?
Avantages et faiblesses du système européen de RDI et agenda de Lisbonne ;
Pourquoi des aides publiques nationales et européennes à la RDI ?
Modèle géo-économique européen.

Comprendre les mécanismes communs résultant de l'application du Traité de Rome :

La loi unique sur les aides publiques (State Aid Act 2006) à la RDI et convergence des Etats membre à compter de 2007 ;
Mise en application de la loi depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'innovation incrémentale.

Montage d'un projet européen du 7^{ème} PCRD

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- Comprendre le mécanisme des appels à propositions et leur évaluation ;
- Mettre en place la démarche qui va de l'analyse des risques au plan de travail puis au budget prévisionnel ;
- Faire face au faibles taux de succès en évitant la majorité des causes d'échec ;
- Intégrer le concept d'un projet, sa valorisation potentielle et son impact socio-économique ;
- Comprendre les règles imposées explicitement et implicitement par la Commission européenne.

PUBLIC CONCERNÉ

Ce séminaire concerne un public large et notamment :

- Tous les acteurs publics et privés souhaitant bénéficier de financements européens ;
- Les porteurs de projets, les personnels administratifs et financiers qui en assurent la logistique ;
- Les personnels des services "Europe" et "Valorisation" ;
- Les personnels des organismes publics d'accompagnement (DRIRE, OSEO, CRCI ...).

CONTENU DE LA JOURNÉE

Monter une proposition compétitive - informations à connaître :

Contexte européen ;
Qu'est ce qu'un projet de R&D ?
Règles de participation et schémas financiers ;
Éligibilité ;
Du programme de travail à l'appel à propositions : lecture d'expert ;
Ressources disponibles pour le montage ;
Connaître le mécanisme d'évaluation : "Qualité scientifique et technique" ; "Mise en oeuvre" ; "Impact".

Méthodologie de construction de projet, une démarche incontournable :

Objectifs du projet, état de l'art, vision, innovation, impact ;
De l'analyse des risques au plan de travail : "Milestones" ; "Work packages" ; "Tasks" et "Delivrables" ;
Quel consortium ? Où trouver les bons partenaires ?
Durée des tâches, efforts et charge de travail, catégories professionnelles ;
Budget prévisionnel, coûts directs et coûts indirects, justification des ressources et indicateurs.

Gouvernance de projet et contexte juridique :

Rôle de coordinateur et profession de manager ;
Lettre d'engagement ;
Accord de consortium : le modèle DESCA et ses limites ;
Intellectual Property Rights (IPR).

Construction optimale du budget d'un projet européen du 7^{ème} PCRD

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- Connaître les règles d'éligibilité des coûts ;
- Séparer les coûts directs et indirects ;
- Acquérir une méthode de construction des budgets spécifique aux projets européens et permettant l'optimisation des montants de subvention ;
- Maîtriser les indicateurs pour l'évaluation et la justification d'un budget prévisionnel ;
- Mettre en application un cas pratique.

Le séminaire abordera également les règles de 'reporting' et de gestion.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée concerne un public large et notamment :

- Tous les acteurs des projets européens en qualité de coordinateur ou de partenaire ;
- Les porteurs de projets, les personnels administratifs et financiers des organismes de recherche, des universités et des organismes privés (PME et industriels) qui en assurent la logistique.

CONTENU DE LA JOURNÉE

Introduction :

Comprendre les grands principes financiers des accords de subvention européens de Recherche, Développement et Innovation.

Comprendre les règles financières pour la construction du budget :

Critères d'éligibilités des coûts ;
Identification des coûts directs ;
Cas particuliers des coûts des sous-traitants ;
Identification des coût indirects : nature, éligibilité, différents types de taux forfaitaires, compatibilité avec les coûts directs ;
Les budgets sous forme de somme globale forfaitaire ("Lump sums").

Méthodologie pour élaborer un budget :

Démarche projet "bottom-up" : comment évaluer le coût prévisionnel du travail et des autres coûts directs ?
Estimer ses coûts indirects ;
Construire son budget en optimisant le montant de subvention ;
Justifier son budget et les ressources nécessaires ;
Maîtriser les indicateurs pour évaluer son budget.

Cas pratique :

Construction, justification et évaluation d'un budget.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- Comprendre le contexte socio-économique de la RDI (Recherche, Développement, Innovation) et les attentes des guichets de financement européens (Programme Cadre, CIP, Eureka, Eurostars, FEDER ...);
- Comprendre le contexte juridique ("State Aid Act" de Novembre 2006) et le contexte financier ("IFRS") qui président à l'attribution et au suivi des conventions de subvention en Europe à compter du 01/01/2007;
- Comprendre l'importance de l'Accord de consortium au regard des attentes de la Commission européenne, de la communauté académique et des acteurs industriels;
- Comprendre les fausses similitudes et les vraies différences entre les cadres juridiques avant et après 2007;
- Établir, signer et utiliser un Accord de consortium efficace.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée concerne un public large et notamment :

- Les juristes des institutions qui souhaitent bénéficier de financements européens;
- Les porteurs de projets et les personnels qui en assurent la logistique;
- Les personnels des services "Europe" et "Valorisation";
- Les personnels des organismes d'accompagnement (DRIRE, OSEO, CRCI ...).

CONTENU DE LA JOURNÉE

Introduction et contexte :

Définitions de la RDI ; Application du Manuel de Frascati ;
Comprendre et identifier les approches "Programmes" et les approches "Projets" : de l'obligation de moyens à l'obligation de résultats ;
Interface entre les communautés académiques et industrielles en Europe.

Réglementation des aides publique par le "State Aid Act" :

L'acte unique européen sur les aides publiques à la RDI ("State Aid Act") applicable à compter du 01/01/2007 et révisé en 2010 ;
Orientation de la comptabilité publique vers la comptabilité privée, standard IFRS et audits selon l'IFAC ;
Responsabilité collective et garantie financière.

Rôle de l'Accord de consortium :

Au regard des conventions d'aide du 7^{ème} PCRD et de son Annexe I (DoW) ;
Au regard des droits et obligations des bénéficiaires les uns envers les autres ;
Au regard des responsabilités et des obligations du coordinateur (erreurs de stratégie) ;
Au regard de la profession managériale (fautes professionnelles).

Modèles d'Accord de consortium disponibles sur "IPR Helpdesk" :

Programmes de financements européens couverts ou non couverts par les modèles ;
Points communs et différences ;
Points spécifiques à chaque projet : IPR, gouvernance, stratégie financière.

Gérer la convergence des partenaires vers un Accord de consortium final et signé dans les temps :

Procédures efficaces et exemples ;
Points spécifiques à chaque projet : IPR, gouvernance, stratégie financière ;
Points habituels de blocage ("veto", "intérêts légitimes", "réallocation des ressources", "dispositions spécifiques sur les IPR" ...);
Processus des signatures multiples.

Gestion des conflits :

Utilisation de l'Accord de consortium pour gérer les partenaires en défaut et sortir de crise ;
Rapport entre l'Accord de consortium et les bonnes pratiques de management.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Cette journée a pour objectif de :

- Rappeler les facteurs d'échecs au regard des mécanismes de l'évaluation des projets soumis dans le 7^{ème} PCRD ;
- Faire adopter la démarche logique allant de la vision aux objectifs en passant par l'analyse des risques, le plan de travail et le budget prévisionnel ;
- Éviter les erreurs habituelles liées à l'amalgame entre le montage de programmes de recherche et le montage de projets de R&D ;
- Viser le juste coût.

PUBLIC CONCERNÉ

Cet atelier s'adresse :

- Aux acteurs des projets européens en qualité de coordinateur ou de partenaire ;
- Aux personnels de recherche souhaitant participer à des projets européens en tant que coordinateur ou partenaire ;
- Aux managers de la R&D dans les entreprises.

Afin d'optimiser la qualité des échanges entre les participants et les intervenants ainsi que la mise en œuvre des ateliers pratiques, le nombre de participants sera limité à 12.

Il est souhaitable que les participants aient déjà une connaissance des principes généraux de montage et du management des projets de RDI.

CONTENU DE LA JOURNEE

Atelier : un projet de R&D est l'inverse d'un programme de recherche :

Présentation de la méthode et des outils utilisés dans l'atelier ;
Données incontournables à réunir avant la conception d'un projet.

Atelier : construction du plan de travail (Part B – Section 1) :

L'état de l'art – la vision – les objectifs – l'innovation – l'impact : le pentagone incontournable ;
De la faisabilité subjective à l'analyse objective des risques ;
Des risques aux jalons ("milestones") et des jalons aux lots de travail ("work packages") ;
Le niveau "Tâche" pierre angulaire des coûts prévisionnels ;
Carte de Gantt et diagramme PERT.

Atelier : budget prévisionnel (Part B – Section 2) :

La notion de coûts directs et de coûts indirects définie par la Commission Européenne ;
La notion d'heures productives ;
L'application des divers taux de coûts indirects.

Atelier : impact socio-économique du projet (Part B – Section 3) :

L'impact potentiel est atteint par une approche "programme" et relève donc de la présentation d'un LFA ("Logical Framework Analysis") ;
Communication et transfert de technologie : les activités nécessaires à l'impact souhaité.

Conclusions

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- Comprendre le rôle du coordinateur et la place du "Project Manager" dans un projet collaboratif européen ;
- Maîtriser l'animation et la communication au sein du consortium ;
- Connaître les outils et bonnes pratiques nécessaires à la conduite d'un projet collaboratif.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée s'adresse à tous les acteurs des projets européens mais plus particulièrement aux coordinateurs et managers de projets.

CONTENU DE LA JOURNÉE

Le cycle de vie d'un projet européen :

Initiation / Management / Terminaison.

Les structures de gouvernance d'un projet européen :

Organigramme décisionnel et exécutif ;
Rôles et missions ;
Mythes et réalités.

Rôle du "Project Manager" dans un projet du 7^{ème} PCRD :

Les différentes actions du "Project Manager" au cours du projet ;
La place du "Project Manager" dans le consortium ;
L'interaction entre le "Project Manager" et le coordinateur.

Communication et animation au sein du consortium :

Utiliser des outils de communication adaptés aux projets collaboratifs ;
Animer les réunions du consortium ;
Évoluer dans un environnement multiculturel ;
Comprendre les enjeux des institutions et des personnes.

Relation avec la Commission européenne ("Project Officer" et Administration) :

Les différents acteurs de la Commission: Qui ? Quand ? Comment ?
Devenir le "Contact Point" du projet auprès des différents services de la Commission européenne ;
Établir une communication optimale avec le "Project Officer".

"Project Manager" et leadership au sein d'un consortium multi organisation :

Connaître ses faiblesses, ses forces et son leadership ;
Anticiper les problèmes et résoudre les conflits ;
"Watch dog" et/ou "Control tower" ?

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Le programme du Fond Unique Interministériel (FUI) est un outil incitatif et compétitif pour le financement des projets collaboratifs de Recherche, Développement et Innovation en France. Cependant, de par l'intérêt que suscite ce guichet de financement, le taux de succès des projets déposés est en baisse constante. Par ailleurs, une part importante des projets acceptés rencontrent des difficultés dans la négociation des accords de partenariat et dans leur management.

Ce séminaire a pour objectif de présenter au porteur de projet le parcours lié aux différents aspects de montage, labellisation, relations avec les différentes parties prenantes, négociation et management du projet.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée concerne un public large et notamment :

Tout porteur de projet, chercheur des organismes publics ou privés, responsable R&D ou chef d'entreprise souhaitant faire cofinancer sa RDI.

CONTENU DE LA JOURNÉE

Introduction :

Comprendre le contexte des aides publiques nationales à l'innovation dans une perspective européenne ;

Mieux connaître le nouveau cadre juridique national et européen des aides publiques à la RDI.

Le Fond Unique Interministériel :

Les enjeux du programme ;

Une structure multi-acteurs.

Bien appréhender les pré-requis et étapes du montage de projet

Qu'est ce qu'un projet de R&D ?

Règles de participation et schémas financiers ;

Éligibilité ;

Du programme de travail à l'appel à propositions : lecture d'expert ;

Ressources disponibles pour le montage ;

Connaître le mécanisme d'évaluation.

Soigner les relations avec les acteurs clés du succès :

L'Etat, les pôles, les collectivités territoriales une approche gagnant-gagnant.

Pièges et embûches des négociations de l'Accord de consortium :

Planifier sa négociation ;

Poser les principes ;

Gérer les acteurs et juristes.

Optimiser le management du projet jusqu'à son terme :

Associés, partenaires et acteurs institutionnels ;

Mise en place d'une structure de management efficace.

Accès aux nouveaux dispositifs du financement de la coopération territoriale européenne (Ex-INTERREG)

Une
journée

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Cette journée d'information permettra de :

- Comprendre le contexte socio-économique de la politique européenne de cohésion et son application au niveau régional ;
- Comprendre le contexte juridique ("State Aid Act" de Novembre 2006) et le contexte financier ("International Financial Reporting Standard") qui président à l'attribution et au suivi des conventions de subvention en Europe et dans les États membres ;
- Comprendre les attentes de l'Union européenne en matière d'innovation et d'environnement (Lisbonne et Göteborg) ;
- Historique et prospective du dispositif de coopération territoriale européenne et des guichets de financements.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée concerne un public large et notamment les porteurs de projets, les personnels administratifs et financiers des organismes publics, privés et associatifs souhaitant financer des actions sur leurs territoires.

CONTENU DE LA JOURNÉE

Introduction :

Politique européenne de cohésion : contexte général et principaux enjeux.

Présentation des financements européens et règles de participation :

Fausse similitudes et vraies différences de la nouvelle programmation 2007-2013 ;
Les différents types de financements ;
Le principe d'additionnalité et l'accès aux co-financeurs.

Les grandes étapes du cycle de vie d'un projet de coopération territoriale :

Le montage du projet et la construction du partenariat ;
Le dialogue, une approche gagnant-gagnant ;
Les étapes de soumission et d'évaluation par les secrétariats techniques des espaces territoriaux ;
La gestion du projet : pièges et enjeux ;
Mise en place d'un management agile dans un cadre stricte.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Ce séminaire permettra de :

- Comprendre les mécanismes et les acteurs du programme ISI ;
- Mettre en place la démarche qui va de l'analyse des risques au plan de travail puis au budget prévisionnel ;
- Intégrer le concept d'un projet, sa valorisation potentielle et son impact socio-économique ;
- Comprendre les règles imposées explicitement et implicitement par le programme ISI.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette journée concerne un public large et notamment :

- Tous les acteurs souhaitant bénéficier de financements du programme ISI ;
- Les porteurs de projets, responsables R&D, responsables des programmes de recherche ;
- Les personnels administratifs et financiers qui assurent la logistique des projets.

CONTENU DE LA JOURNÉE

Monter une proposition compétitive - informations à connaître :

Contexte du programme ISI ;
Qu'est ce qu'un projet de R&D éligible au programme ISI ?
Règles de participation et schémas financiers ;
Les étapes de soumission d'un projet ISI : contact OSEO, oral et dossier technique ;
Connaître le mécanisme d'évaluation.

Méthodologie de construction de projet :

Objectifs du projet, état de l'art, vision, innovation, impact ;
De l'analyse des risques au plan de travail : "Étapes clés" ; "Lots de travail" ; "Tâches" et "Livrables" ;
Quel consortium ? Où trouver les bons partenaires ?
Durée des tâches, efforts et charge de travail, catégories professionnelles ;
Budget prévisionnel et stratégie financière : subvention et avances remboursables, stratégie commerciale.

Négociation de la convention d'aide et construction du cadre juridique :

Rôle de coordinateur et profession de manager ;
La négociation financière ;
Accord de consortium ;
Accord industriel ;
Propriété intellectuelle.

Gouvernance de projet :

Plan de management ;
Rapports aux étapes clés ;
Les outils à mettre en place.

PROGRAMMES

Sessions
Paysage et logique des aides publiques à la RDI
Montage d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD
Construction optimale du budget d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD
Accord de consortium des projets financés par la Commission européenne
Atelier de conception et de rédaction d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD
Management de projets du 7 ^{ème} PCRD
Le programme FUI : le programme des pôles de compétitivité
Accès aux nouveaux dispositifs du financement de la coopération territoriale européenne (Ex-INTERREG)
Le programme ISI : Innovation Stratégique Industrielle

TARIFS

	Tarifs	Prestations incluses dans le montant
1 ^{er} jour	590€ HT / 705,64 € TTC	<ul style="list-style-type: none"> • 1 intervenant en charge du séminaire • Support pédagogique • Diagnostic de proposition de projet • Pauses café et plateau repas sur place.
Jour supplémentaire	10% de réduction	

Tarifs adaptés pour les groupes sur site ou dans nos locaux.

Pour plus de précisions sur nos séminaires 2011 et sur nos tarifs, n'hésitez pas à contacter Nicole Brochier

VITAMIB
Tel : 04 86 110 180
Email : nbrochier@vitamib.com



Bulletin d'inscription

Bulletin à renvoyer à

VITAMIB
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE - FRANCE

Tél.: +33 4 86 110 180
Fax : +33 4 76 518 491
nbrochier@vitamib.com

Prénom Nom

Organisme

Adresse

Code postal - Ville - Pays

Téléphone - Fax - Email

Sessions	Inscription
Paysage et logique des aides publiques à la RDI	
Montage d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD	
Construction optimale du budget d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD	
Accord de consortium des projets financés par la Commission européenne	
Atelier de conception et de rédaction d'un projet européen du 7 ^{ème} PCRD	
Management de projets du 7 ^{ème} PCRD	
Le programme FUI : le programme des pôles de compétitivité	
Accès aux nouveaux dispositifs du financement de la coopération territoriale européenne (Ex-INTERREG)	
Le programme ISI : Innovation Stratégique Industrielle	
Diagnostic de votre projet	OFFERT
Total nombre de jours jours
Montant total de la commande* € HT € TTC

* pour le montant total, voir la grille tarifaire page 15

La réservation ne sera définitive qu'après réception d'un bon de commande ou d'un règlement :

- Par chèque à l'ordre de VITAMIB
- Par virement :
Banque BNP Paris Bas
Titulaire du compte VITAMIB
Domiciliation GRENOBLE (00617)
RIB : 30004 00617 00010115914 80
IBAN : FR76 3000 4006 1700 0101 1591 480
BIC : BNPAFRPPGRE

- Bon de commande
- Chèque
- Virement

Signature _____

Date _____